

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 30 juin 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministère de l'Éducation
Centre de services scolaire Pierre-Neveu

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU portant la signature électronique : 6354765596, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020, l'état des résultats, l'état de l'excédent (déficit) accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints portant la signature électronique 6354765596, donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Ainsi qu'exigé par le ministère de l'Éducation, en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001), entré en vigueur le 14 juin 2013, le centre de services scolaire n'a pas comptabilisé, au 30 juin 2020 et 2019, à l'état des résultats et à l'état de la situation financière, des paiements de transfert pluriannuels devant être versés par le ministère de l'Éducation à l'égard de différents programmes d'aide concernant la construction ou l'acquisition d'immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquels les travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (chapitre SP 3410 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions par le bénéficiaire lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement cédant à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité. Les incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public n'ont pu être déterminées.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audits.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre de services scolaire ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre de services scolaire.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre de services scolaire.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Sélinas, s.e.n.c.s.l.*¹

Comptables professionnels agréés

Rivière-Rouge
le 15 octobre 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A103888

Page audité
 État de la situation financière
 au 30 juin 2020

	A	B	C	D	
	2020	2019	Variation \$	Variation %	
ACTIFS FINANCIERS					
01100	Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	1 158 215,77	399 155,90	759 059,87	190%
01190	Placements temporaires (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%
01200	Subvention de fonctionnement à recevoir (pages 21 et 22)	4 546 515,44	8 777 983,76	-4 231 468,32	-48%
01400	Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 21)	271 314,00	365 883,00	-94 569,00	-26%
01480	Subvention à recevoir - Financement (page 22)	14 871 132,71	14 995 905,95	-124 773,24	-1%
01300	Taxe scolaire à recevoir	411 186,62	502 064,92	-90 878,30	-18%
01500	Débiteurs (page 23)	1 121 421,84	1 147 704,12	-26 282,28	-2%
01600	Stocks destinés à la revente	129 863,95	25 948,92	103 915,03	400%
01700	Placements de portefeuille et prêts (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01450	Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01990	Autres actifs (page 26)	0,00	0,00	0,00	0%
00000	TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	22 509 650,33	26 214 646,57	-3 704 996,24	-14%
PASSIFS					
03100	Emprunts temporaires (page 30)	0,00	1 950 000,00	-1 950 000,00	-100%
03500	Créditeurs et frais courus à payer (page 31)	9 796 084,22	8 967 663,56	828 420,66	9%
03450	Subvention d'investissement reportée (OS à statut particulier) (page 32)	0,00	0,00	0,00	0%
03460	Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)	1 939 311,90	1 637 853,42	301 458,48	18%
03400	Revenus perçus d'avance (page 33)	200 385,08	170 233,35	30 151,73	18%
03600	Provision pour avantages sociaux (page 34)	3 393 728,65	3 191 696,32	202 032,33	6%
03700	Dettes à long terme à la charge de l'OS (page 35)	121 412,72	178 983,28	-57 570,56	-32%
03750	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 35)	60 982 667,10	60 004 077,55	978 589,55	2%
03250	Passif au titre des sites contaminés (page 36)	330 000,00	330 000,00	0,00	0%
03800	Autres passifs (page 36)	288 939,35	253 643,35	35 296,00	14%
00010	TOTAL DES PASSIFS	77 052 529,02	76 684 150,83	368 378,19	0%
00020	ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-54 542 878,69	-50 469 504,26	-4 073 374,43	-8%
ACTIFS NON FINANCIERS					
01800	Immobilisations corporelles (page 40)	59 620 210,60	56 343 814,60	3 276 396,00	6%
01970	Stocks de fournitures	244 424,27	246 447,39	-2 023,12	-1%
01900	Charges payées d'avance (page 49)	65 458,86	69 662,32	-4 203,46	-6%
00030	TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	59 930 093,73	56 659 924,31	3 270 169,42	6%
03900	EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	5 387 215,04	6 190 420,05	-803 205,01	-13%

Page audité

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2020

	A	B	C	D	E	
	Budget	Résultats	Résultats	Variation	Variation	
	2020	réels	réels	\$	%	
	2020	2020	2019			
REVENUS						
00010	Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	67 222 612	65 222 602,24	65 092 888,73	129 713,51	0%
00020	Subvention d'investissement (OS à statut particulier) (page 51)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	518 860	411 787,28	638 700,73	-226 913,45	-36%
00040	Taxe scolaire (page 53)	4 058 707	4 080 897,65	4 019 096,44	61 801,21	2%
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	296 725	118 029,94	173 621,84	-55 591,90	-32%
980	Ventes de biens et services (page 55)	2 800 919	2 595 752,12	3 463 727,61	-867 975,49	-25%
00060	Revenus divers (page 56)	1 001 700	585 094,07	898 467,05	-313 372,98	-35%
966	Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)	150 848	138 861,02	118 751,04	20 109,98	17%
00000	Total des revenus	76 050 371	73 153 024,32	74 405 253,44	-1 252 229,12	-2%
CHARGES						
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	34 878 770	33 561 468,89	34 113 265,06	-551 796,17	-2%
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	20 023 678	18 886 098,79	18 591 455,17	294 643,62	2%
30000	Services d'appoint (page 83)	8 652 525	8 190 046,61	8 459 268,67	-269 222,06	-3%
50000	Activités administratives (page 84)	3 364 132	3 001 198,62	3 361 823,52	-360 624,90	-11%
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	7 476 592	8 388 246,79	8 180 704,34	207 542,45	3%
70000	Activités connexes (page 86)	1 718 885	1 826 495,42	1 999 078,65	-172 583,23	-9%
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	-64 211	202 032,33	-202 272,53	404 304,86	200%
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	0	-99 358,12	-47 365,97	-51 992,15	-110%
00100	Total des charges	76 050 371	73 956 229,33	74 455 956,91	-499 727,58	-1%
00200	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	0	-803 205,01	-50 703,47	-752 501,54	-1484%

Page auditée

État de l'excédent (déficit) accumulé

Exercice clos le 30 juin 2020

	A	B
	2020	2019
00010 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	6 190 420,05	6 241 123,52
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0,00	0,00
00030 Solde redressé	6 190 420,05	6 241 123,52
00040 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	-803 205,01	-50 703,47
90000 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	5 387 215,04	6 190 420,05

Page auditée

État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)

Exercice clos le 30 juin 2020

	A Budget 2020	B Résultats réels 2020	C Résultats réels 2019
00010 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-49 378 858	-50 469 504,26	-47 067 693,51
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0	0,00	0,00
00000 SOLDE REDRESSÉ	-49 378 858	-50 469 504,26	-47 067 693,51
00030 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	0	-803 205,01	-50 703,47
Variation due aux immobilisations corporelles			
00110 Acquisitions d'immobilisations corporelles (pages 41 et 42)	-9 215 767	-7 681 854,82	-7 493 026,29
00115 Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable (pages 41, 42 et 43)	0	0,00	0,00
00120 Amortissement des immobilisations corporelles (page 43)	3 804 931	4 386 334,99	4 072 071,77
00130 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	-99 358,12	-47 365,97
00140 Produits de disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	118 481,95	65 269,94
00150 Réductions de valeur d'immobilisations corporelles (page 85)	0	0,00	0,00
00160 Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (page 101)	0	0,00	0,00
00100 Total de la variation due aux immobilisations corporelles	-5 410 836	-3 276 396,00	-3 403 050,55
00200 Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	0	6 226,58	51 943,27
00300 AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-5 410 836	-4 073 374,43	-3 401 810,75
90000 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	-54 789 694	-54 542 878,69	-50 469 504,26

Page auditée

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2020

	A 2020	B 2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
00010 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	-803 205,01	-50 703,47
Éléments sans effet sur la trésorerie		
00020 Créances douteuses	17 777,49	31 311,32
00030 Provisions liées aux placements de portefeuille et prêts	0,00	0,00
00040 Provision pour avantages sociaux futurs	202 032,33	-202 272,53
00050 Stocks et charges payées d'avance	-97 688,45	62 445,76
00060 Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	-138 861,02	-118 751,04
00070 Amortissement des frais reportés liés aux dettes	42 106,15	45 866,17
00080 Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	4 386 334,99	4 072 071,77
00090 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 3)	-99 358,12	-47 365,97
00100 Perte (gain) sur disposition de placements (page 56)	0,00	0,00
00110 Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement	4 628 584,46	-31 691,93
00120 Autres éléments hors trésorerie	0,00	0,00
00121 Terrains reçus à titre gratuit	0,00	0,00
00122 Réservé au Ministère	0,00	0,00
00000 FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	8 137 722,82	3 760 910,08
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
00210 Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-6 426 057,74	-7 426 447,27
00220 Produits de disposition d'immobilisations corporelles	118 481,95	65 269,94
00250 Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (sauf celles transférées à une entité du périmètre comptable)	0,00	0,00
00200 FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	-6 307 575,79	-7 361 177,33
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS		
00230 Sorties de fonds pour l'acquisition de placements de portefeuille	0,00	0,00
00235 Sorties de fonds pour l'acquisition de prêts	0,00	0,00
00240 Produits de disposition de placements de portefeuille	0,00	0,00
00245 Produits de disposition de prêts	0,00	0,00
00249 FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS	0,00	0,00
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
00310 Utilisation du fonds d'amortissement afférent aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	0,00	0,00
00320 Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	13 553 052,40	6 099 527,00
00330 Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	-12 616 569,00	-5 775 567,00
00340 Produits provenant de l'émission de dettes à la charge de l'OS	0,00	0,00
00350 Remboursement de dettes à la charge de l'OS	-57 570,56	-55 370,70
00360 Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	-1 950 000,00	1 950 000,00
00370 Produits provenant de l'émission d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	0,00	0,00
00380 Remboursement d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	0,00	0,00
00300 FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉ POUR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-1 071 087,16	2 218 589,30
00400 AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS TEMPORAIRES	759 059,87	-1 381 677,95
00510 Encaisse et placements temporaires au début de l'exercice	399 155,90	1 780 833,85
90000 ENCAISSE ET PLACEMENTS TEMPORAIRES À LA FIN DE L'EXERCICE	1 158 215,77	399 155,90

Page auditée

Actifs financiers nets (dette nette) exempts d'un financement du MEQ ou d'un autre partenaire

30 juin 2020

	A 2020	B 2019
00010 TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) (page 2)	-54 542 878,69	-50 469 504,26
Actifs financiers financés par le MEQ ou un autre partenaire		
00110 Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 24)	0,00	0,00
00120 Subvention à recevoir - Financement (page 22)	17 294 198,11	17 471 824,79
00140 Subvention d'investissement à recevoir (OS à statut particulier) (page 21)	0,00	0,00
00100 Total des actifs financiers financés par le MEQ	17 294 198,11	17 471 824,79
Passifs financés par le MEQ ou un autre partenaire		
00210 Solde des allocations d'investissement à financer à long terme (page 300)	9 381 394,63	7 457 555,27
00220 Provision pour avantages sociaux financée par le MEQ (page 22)	2 423 065,40	2 475 918,84
00230 Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (pages 35 et 26)	60 982 667,10	60 004 077,55
00240 Passif au titre des sites contaminés assumé par le MEQ (page 36)	330 000,00	330 000,00
00200 Total des passifs financés par le MEQ	73 117 127,13	70 267 551,66
Revenus reportés affectés aux immobilisations corporelles		
00310 Subvention d'investissement reportée (OS à statut particulier) (page 32)	0,00	0,00
00320 Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)	1 939 311,90	1 637 853,42
00300 Total des revenus reportés affectés aux immobilisations corporelles	1 939 311,90	1 637 853,42
90000 TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) EXEMPTS D'UN FINANCEMENT MEQ OU D'UN PARTENAIRE	3 219 362,23	3 964 076,03

Page auditée

Détails des revenus et charges liés au fonctionnement et à l'investissement

Exercice clos le 30 juin 2020

	Exercice terminé le 30 juin 2020			Exercice terminé le 30 juin 2019			
	A Fonctionnement	B Investissement	C = A + B Total	D Fonctionnement	E Investissement	F = D + E Total	
REVENUS							
00010	Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	61 009 375,48	4 213 226,76	65 222 602,24	60 968 578,99	4 124 309,74	65 092 888,73
00020	Subvention d'investissement (OS à statut particulier) (page 51)		0,00	0,00		0,00	0,00
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	411 787,28		411 787,28	638 700,73		638 700,73
00040	Taxe scolaire (page 53)	4 080 897,65		4 080 897,65	4 019 096,44		4 019 096,44
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	118 029,94		118 029,94	173 621,84		173 621,84
980	Ventes de biens et services (page 55)	2 595 752,12	0,00	2 595 752,12	3 463 727,61	0,00	3 463 727,61
00060	Revenus divers (page 56)	585 094,07	0,00	585 094,07	898 467,05	0,00	898 467,05
966	Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)		138 861,02			118 751,04	118 751,04
00100	Total des revenus	68 800 936,54	4 352 087,78	73 153 024,32	70 162 192,66	4 243 060,78	74 405 253,44
CHARGES							
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	33 528 391,99	33 076,90	33 561 468,89	34 028 899,83	84 365,23	34 113 265,06
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	18 802 546,31	83 552,48	18 886 098,79	18 550 620,49	40 834,68	18 591 455,17
30000	Services d'appoint (page 83)	8 183 132,26	6 914,35	8 190 046,61	8 448 622,27	10 646,40	8 459 268,67
50000	Activités administratives (page 84)	2 991 498,54	9 700,08	3 001 198,62	3 356 057,54	5 765,98	3 361 823,52
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	3 986 035,97	4 402 210,82	8 388 246,79	4 090 424,17	4 090 280,17	8 180 704,34
70000	Activités connexes (page 86)	1 759 179,92	67 315,50	1 826 495,42	1 873 842,63	125 236,02	1 999 078,65
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (page 3)	202 032,33		202 032,33	-202 272,53		-202 272,53
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)		-99 358,12	-99 358,12		-47 365,97	-47 365,97
00200	Total des charges	69 452 817,32	4 503 412,01	73 956 229,33	70 146 194,40	4 309 762,51	74 455 956,91
00300	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	-651 880,78	-151 324,23	-803 205,01	15 998,26	-66 701,73	-50 703,47

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS

Le Centre de services scolaire est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, chapitre I-13.3). Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stock destiné à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

Passifs

Régime de retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du Centre de services scolaire, envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Passifs (suite)

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est portée aux résultats.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du Centre de services scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- La contamination dépasse la norme environnementale;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs non financiers (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux de télécommunication	20 ans

Le coût des immobilisations corporelles détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles au titre de la location, sans excéder la juste valeur de l'actif loué.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs non financiers (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Contributions reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Revenus

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEQ sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxes scolaires

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Revenus (suite)

Ventes de biens et revenus divers

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

3. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subventions de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions ».

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	2 123 450 \$	6 302 065 \$

4. FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	1 457 172 \$	1 424 283 \$
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	90 438 \$	192 901 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

5. TAXES SCOLAIRES À RECEVOIR

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Exercice 2019-2020	183 163 \$	- \$
Exercice 2018-2019	71 183	189 856
Exercice 2017-2018	57 573	152 145
Exercice 2016-2017	30 420	43 854
Exercice 2015-2016 et antérieurs	45 661	51 454
Intérêts à recevoir	99 268	116 209
Dépréciation des comptes clients	<u>(76 081)</u>	<u>(51 453)</u>
	<u>411 187 \$</u>	<u>502 065 \$</u>

6. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement et garantis par le MEQ. L'ouverture de crédit autorisé est de 24 918 111 \$ (2019 - 24 376 060 \$). L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel et est garanti par le MEQ. Le solde des emprunts temporaires au 30 juin 2020 est de 0 \$.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Salaires courus, déductions et charges sociales	6 507 938 \$	6 252 248 \$
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	68 212	231 353
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	2 820 078	2 102 476
Taxes à la consommation à payer	-	-
Intérêts courus	<u>399 856</u>	<u>381 587</u>
	<u>9 796 084 \$</u>	<u>8 967 664 \$</u>

8. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

Le détail de la provision pour avantages sociaux à payer est présenté à la page 34 du rapport financier.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

9. DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Emprunt, d'un montant original de 525 000 \$, remboursable par annuités de 64 766 \$ incluant les intérêts au taux de 3,94 %, jusqu'à l'échéance en avril 2022	121 413 \$	178 983 \$

Les versements en capital exigibles sur la dette à long terme à la charge du Centre de services scolaire au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	-	59 866 \$
2022	-	61 547 \$

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	-	8 862 000 \$
Emprunt, d'un montant original de 5 175 000 \$, remboursable par annuités de 207 000 \$, plus les intérêts au taux de 3,1557 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 3 312 000 \$ à l'échéance en septembre 2023	3 933 000	4 140 000
Emprunt, d'un montant original de 668 215 \$, remboursable par annuités de 71 188 \$ incluant les intérêts au taux de 2,963 %, venant à échéance en octobre 2022	<u>221 314</u>	<u>290 883</u>
À reporter	4 154 314	13 292 883

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Reporté	4 154 314 \$	13 292 883 \$
Emprunt, d'un montant original de 4 686 000 \$, remboursable par annuités de 187 000 \$, plus les intérêts au taux de 2,267 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 198 000 \$ à l'échéance en avril 2045	4 686 000	-
Emprunt, d'un montant original de 683 000 \$, remboursable par annuités de 228 000 \$, plus les intérêts au taux de 0,764 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 227 000 \$ à l'échéance en avril 2023	683 000	-
Emprunt, d'un montant original de 15 965 000 \$, remboursable par annuités de 1 357 000 \$, plus les intérêts au taux de 1,9928 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 7 823 000 \$ à l'échéance en octobre 2024	13 251 000	14 608 000
Emprunt, d'un montant original de 13 317 000 \$, remboursable par annuités de 622 000 \$, plus les intérêts au taux de 2,437 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 7 719 000 \$ à l'échéance en septembre 2027	12 073 000	12 695 000
Emprunt, d'un montant original de 4 754 000 \$, remboursable par annuités de 226 000 \$, plus les intérêts au taux de 2,202 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 234 000 \$ à l'échéance en avril 2041	<u>4 754 000</u>	<u>-</u>
À reporter	39 601 314	40 595 883

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Reporté	39 601 314 \$	40 595 883 \$
Emprunt, d'un montant original de 17 154 000 \$, remboursable par annuités de 1 205 000 \$, plus les intérêts au taux de 2,344 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 5 104 000 \$ à l'échéance en septembre 2026	12 334 000	13 539 000
Emprunt, d'un montant original de 3 505 000 \$, remboursable par annuités de 195 000 \$, plus les intérêts au taux de 2,088 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 190 000 \$ à l'échéance en avril 2038	3 505 000	-
Emprunt, d'un montant original de 4 575 000 \$, remboursable par annuités de 183 000 \$, plus les intérêts au taux de 2,861 % versés semestriellement, venant à échéance en mars 2044	4 392 000	4 575 000
Emprunt, d'un montant original de 1 570 000 \$, remboursable par annuités de 111 000 \$, plus les intérêts au taux de 2,664 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 127 000 \$ à l'échéance en mars 2033	1 459 000	1 570 000
Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	<u>(308 647)</u>	<u>(275 805)</u>
	<u>60 982 667 \$</u>	<u>60 004 078 \$</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants :

2021	-	4 592 630 \$
2022	-	4 594 753 \$
2023	-	4 595 931 \$
2024	-	7 398 000 \$
2025	-	10 552 000 \$
2026 et suivants	-	29 558 000 \$

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles par catégorie est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 1 615 473 \$ qui est inclus dans les crédateurs et frais courus à payer. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2020.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit (suite)

Débiteurs	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	659 221 \$	816 692 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	71 798	52 324
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	11 702	32 083
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	<u>420 701</u>	<u>485 944</u>
	1 163 422	1 387 043
Provision pour créances douteuses	<u>(257 116)</u>	<u>(239 339)</u>
	<u>906 306 \$</u>	<u>1 147 704 \$</u>

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses emprunts à long terme. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2020 se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
30 juin 2020					
Créditeurs et frais courus à payer	9 499 444 \$	275 620 \$	21 020 \$	- \$	9 796 084 \$
Dettes à long terme	4 652 022 \$	9 252 705 \$	17 950 000 \$	29 558 000 \$	61 412 727 \$
Provision pour avantages sociaux	2 915 173 \$	46 976 \$	85 601 \$	345 979 \$	3 393 729 \$
30 juin 2019					
Créditeurs et frais courus à payer	8 580 001 \$	327 241 \$	60 422 \$	- \$	8 967 664 \$
Dettes à long terme	12 673 782 \$	7 637 153 \$	10 550 931 \$	29 597 000 \$	60 458 866 \$
Provision pour avantages sociaux	2 659 993 \$	63 018 \$	28 966 \$	439 719 \$	3 191 696 \$

Afin de réduire son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les acceptations bancaires et les emprunts à long terme. L'instrument financier à taux variable est l'emprunt temporaire.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ne peut être déterminée, car le solde de la marge de crédit au 30 juin 2020 est nul.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

13. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- Le Centre de services scolaire est lié par des contrats de location, de service, d'approvisionnement et de construction non résiliables représentant des engagements de 8 267 036 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	-	7 152 080 \$
2022	-	577 501 \$
2023	-	358 867 \$
2024	-	143 946 \$
2025	-	34 642 \$

- Le Centre de services scolaire a signé des contrats d'une durée de cinq (5) ans pour le transport scolaire. Ces contrats représentent un engagement total de 4 768 757 \$ pour l'exercice 2020-2021. Pour l'exercice 2021-2022, l'engagement 2020-2021 sera indexé annuellement selon le taux de l'indice des prix à la consommation qui se situe actuellement à environ 1,95 % par année. Par ailleurs, le Centre de services scolaire s'est également engagé par contrats pour le transport scolaire par berline. Le solde de cet engagement est de 426 866 \$ et est exigible au cours du prochain exercice.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

15. DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux droits contractuels suivants :

- Le Centre de services scolaire est lié par des contrats de location non résiliables représentant des droits contractuels de 120 234 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	-	10 471 \$
2022	-	18 934 \$
2023	-	8 718 \$
2024	-	4 384 \$
2025	-	4 460 \$
2026 et suivants	-	73 267 \$

16. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice, des plaintes et griefs ont été déposés contre le Centre de services scolaire par des employés. De l'avis de la direction, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et le montant, le cas échéant, que le Centre de services scolaire pourrait être appelé à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE PIERRE-NEVEU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, le Centre de services scolaire est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 dans les états financiers.

De plus, le Centre de services scolaire exerce une influence notable à la Fondation de l'école du Méandre, la Fondation de l'école polyvalente Saint-Joseph et la Fondation du Centre de formation professionnelle Mont-Laurier. Aucune transaction financière n'a eu lieu entre ces fondations et le Centre de services scolaire au cours de l'exercice.

Le Centre de services scolaire a versé au cours de l'exercice un montant de 24 760 \$ (2019 - 22 211 \$) à une société dont un actionnaire est administrateur du Centre de services scolaire pour l'achat de biens et services.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2019 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2020.